



*Combronde
infos*

*Juillet
2024*



**Les actus
du CCAS,
p.5**

**Un point sur les travaux
en cours, p.3**

**Zoom sur
la maison seniors, p.4**

**Agenda des
festivités, p.8**

**Zoom sur une asso :
Combronde VTT,
p.6**



Le mot du Maire

Chers Combrondaires,

Malgré un hiver pluvieux et un printemps maussade, les travaux forestiers, sur notre massif du Puy Servier, ont pu se dérouler sans problème majeur. En effet pas d'incident, pas d'accident ou autre acte de vandalisme comme ce fut le cas sur des forêts avoisinantes, actes de sabotage tout a fait irresponsables qui ne font que desservir la sylviculture en particulier et l'écologie en général.

Ce chantier d'envergure a bien entendu respecté toutes les normes imposées par l'état et toutes les recommandations préconisées par l'ONF qui était notre maître d'œuvre. C'est en effet plus de 2000 arbres abattus pour 4000m³ de bois extrait mais encore des engins pour calibrer les grumes, d'autres pour les stocker et enfin des camions routiers pour l'acheminement vers la scierie où ils seront exploités (région de Dijon). Ce sont plus de 50 grumiers qui se sont succédés pendant trois semaines en empruntant pour la partie sud le chemin des Borots, la rue du général Tailhardat *via* la bretelle de l'A71 sans les moindres accrochages ou détériorations de voirie. On peut dire que cette opération a été une réussite. Maintenant la nature va reprendre ses droits et effacer les quelques stigmates encore visibles des conséquences de cette activité intense sur seulement quelques jours. La forêt s'ouvre à nouveau pour le plus grand plaisir des randonneurs, des adeptes du vélo tout terrain et autres chasseurs a pieds. **Notre forêt est belle préservons la.**

Réussite économique également pour cet investissement puisque le solde de l'opération et **d'environ 200 000 €** (déduction faite du cout de la voirie forestière). Cet excédent a permis, au niveau de nos finances communales, de combler en partie les dépenses liées à l'augmentation du coût de l'énergie.

Pour conclure, j'aimerais vous rappeler que nous avons la chance d'avoir sur Combronde un centre de valorisation des déchets, de nouvelle génération et expérimental, alors faites en bon usage, car voir encore des dépôts sauvages divers et variés n'est plus supportable.

Bon été a vous toutes et tous,

Votre bien dévoué,
ALAIN ESPAGNOL



C'est quoi ces nouveaux bâtiments ?

Ce sont de nouvelles implantations d'entreprise à Combronde.

Deux entreprises en zone de l'Aize :

☛ **Un méthaniseur Zone de l'Aize société Engie Bioz** (derrière BCA et Dachser) avec 3 emplois.

☛ **L'entreprise SPL** (travaux publics et garage poids lourds) au rond point de sortie d'autoroute avec 12 emplois à Combronde. Cette entreprise a déménagé de Beauregard Vendon permettant l'installation de 2 nouvelles entreprises dans ses anciens locaux Métal R (Ombrières photovoltaïques), 7 emplois et EURL Blairy (Charpentier Couvreur), 5 emplois.

Deux entreprises ZA de la Varenne :

☛ **WC Loc** précédemment installée à Aigueperse (location de WC de chantier) avec 9 emplois

☛ **Socma** (à côté de WC loc avec démarrage en cours) qui va commercialiser des équipements pour l'élevage (4 emplois)

Bienvenue à toutes ces entreprises qui apportent des emplois et confirment l'attrait des zones d'activités communautaires et de Combronde.

D'ici la fin d'année deux ou trois nouveaux projets devraient se finaliser avec acquisition de terrains sur la base de permis de construire.



Fin des travaux d'assainissement rue des Tuilliers et rue de la Libération

Les travaux de réfection des réseaux avec mise en séparatif des eaux pluviales sont terminés dans ces deux rues. Ainsi l'ensemble des réseaux rue des tuilliers eau potable, assainissement et pluvial sont rénovés, les réseaux télécom, éclairage et alimentation ont été rénovés enfouis. La commune va pouvoir solliciter le département pour la rénovation des enrobés et une rétrocession comme cela a été le cas pour la Rue du Général Tailhardat.

Nous devons entamer la réflexion sur les aménagements de cette voirie : réduction de la vitesse, stationnements, circulation piétonne et cycliste.



Aménagements de Sécurité

Dans les prochains mois nous prévoyons des travaux de sécurité sur le RD2144 à hauteur de l'entrée Nord (avant la station essence et après le carrefour de la route de Montcel) avec la mise en place de deux nouveaux plateaux pour réduire la vitesse.

Ces aménagements (plateaux et signalisation) sont destinés à marquer l'entrée de ville pour réduire la vitesse en entrée et sortie sud de Combronde. Ils sont financés à hauteur de 7500€ par une subvention « Amendes de Police » qui a été sollicité auprès du Conseil Départemental.



Programme de travaux 2024

Les travaux de réfection de voirie ont concerné l'entrée de la Rue de l'Hôtel de Ville. Les travaux en sous sol étant terminés cette entrée qui était très dégradée a été rénovée avec un nouvel enrobé sur la totalité de la largeur de la première partie. Conscients de la dégradation de certaines chaussées, des réparations avec bitume chaud compacté de chaussées ont été effectués pour les « nids de poules » présents un peu partout et d'autres suivront.

Le travaux prévus rue du Fromentale (accès au stade) doivent être repoussés après inspection, par des caméras, des réseaux en fin d'année. Nous devons engager la réfection sur toute la longueur de la rue. Pour ce faire, nous sollicitons de nouvelles subventions sur 2025. Le département qui devait porter la réfection de chaussée n'a pas de crédit pour cette année. La commune a prévu la réalisation d'un trottoir et d'avaloirs pour les eaux pluviales. Les travaux sont reportés d'un an.

Propreté de notre ville

Au printemps, des bénévoles et élus ont sillonné les abords du stade et de la MDA, la voie romaine et le centre ville afin de réaliser une action citoyenne de ramassage des déchets. 

Un grand merci au participants de la journée citoyenne (associations, élus et Combrondais soucieux de leur cadre de vie)! Ils ont permis de collecter monticule impressionnant de déchets! 



Cette opération sera renouvelée à l'automne sur un secteur plus grand. L'information sera communiquée à la rentrée.

Points d'apport collectif

Le mercredi 24 et/ou le jeudi 25/07/2024, la pose de points d'apports collectifs (armoires) à l'intention des particuliers de la commune qui ne disposent pas de place pour un composteur individuel sera réalisé. Les 4 points ont déjà été définis (Place de la Poste ; Place du Marché Déat ; Place du Maréchal Fayolle et Rue de l'hôtel de ville). Une réunion d'informations sera organisée le mercredi 10/07/2024 de 9h30 à 11h30 à la Maison du Peuple avec distribution de kits et d'une brochure d'information.

*Ici,
on construit
la future maison
séniors*

Après des années d'études, de contacts infructueux avec différents investisseurs, des réalisations concrètes vont enfin voir le jour. Il y a déjà plusieurs années que des études avaient souligné le besoin sur Combronde de logements sociaux adaptés aux séniors.

L'espace libre (plus de 6000 m²) acquis il y a plus de dix ans par la commune le long du ruisseau des Buchailles est l'emplacement idéal pour ce type de construction : **tous les services essentiels sont à portée de main** (pharmacies, médecins, bureau de poste, commerces...). Nous avons pu concilier les projets de l'investisseur avec notre orientation d'aménagement et de programmation (OAP) du PLU. Il en résulte un plan d'aménagement (PA) approuvé récemment et qui plus est cohérent avec notre étude petites villes de demain, un plus pour l'obtention des subventions.

Le PA comprend donc **trois lots**: un lot dédié aux **commerces en façade** de l'avenue Étienne Clémentel (640 m² en jaune sur le plan ci-contre), un lot dédié au **logement social** (2450 m² en bleu et rouge sur le plan ci-contre) et enfin un lot communal comprenant **voirie, parkings publics, espaces verts** ainsi que l'enfouissement de tous les réseaux nécessaires aux futures constructions.



Nous avons signé une promesse de vente avec l'investisseur en fin d'année dernière, la vente définitive se fera en Août dès que nous aurons effectués les travaux de raccordement de réseaux. Ces travaux ont commencé en Mai 2024 et la phase provisoire prendra fin en Juillet. Afin de ne pas abîmer le revêtement la phase définitive (enrobés voirie) ne prendra place qu'à la fin de la construction de la maison séniors. **Dès l'automne les travaux de construction de la maison séniors devraient démarrer.**

Le permis de construire a été déposé: il y aura **22 appartements T2 et 2 T3, une salle commune** où les locataires pourront se réunir et des activités être organisées. Des parkings privatifs sont prévus sur la zone non constructible en fond de parcelle. Quand **la construction sera terminée à l'horizon début 2026** l'investisseur vendra la propriété à Auvergne Habitat qui en assurera la gestion.



*Et on rénove
les bâtiments
associatifs*

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, **des portiques limitant l'accès des véhicules** ont été mis en place sur les parkings du stade, de la salle des sports et de la maison des associations. Ces portiques sont destinés à faciliter le stationnement et fluidifier la circulation dans ces parkings et cela fonctionne plutôt bien actuellement.

Des travaux ont été réalisés à la salle des sports à savoir la **réfection de 2 derniers vestiaires et le changement de 2 portes** (une concerne l'accès à la salle de gym et l'autre est une sortie de secours dans l'espace convivialité).

Les locataires de la maison de la culture, l'amicale laïque et la paroisse, ont pris possession de leurs nouveaux locaux. Des aménagements sont en cours au rez-de-chaussée, notamment la création d'un local archives destiné au SIET.

Nous avons constaté quelques problèmes suite à la très longue période pluvieuse. Des fuites ont été repérées dans la salle de gym spécialisée et dans le hall d'entrée de la maison des associations. Des travaux sont donc à prévoir rapidement.

La réfection du local banda, situé dans une annexe de la mairie, devrait commencer très prochainement.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de travaux de rénovation sont en cours, à faire ou déjà effectués, mais la 1^{ère} difficulté reste le financement. Des priorités sont données suite au vote du budget et nous essayons de les respecter au maximum.

Le Centre Communal d'Action Sociale



Les actus
du CCAS



Le début des travaux de la construction de la Résidence Séniors est prévu pour septembre 2024. La construction devrait durer entre 16 et 18 mois, pour une livraison fin décembre 2025, voire début 2026.

Les logements seront mis en locations par un bailleur social (Auvergne Habitat), propriétaire de l'ensemble immobilier. **Les personnes intéressées par ces locations d'appartements devront remplir des dossiers de demande d'inscriptions auprès du bailleur social, selon le mode de fonctionnement qu'il nous fera connaître.**

Nous vous donnerons toutes les informations relatives au mode d'inscriptions sur le prochain Bulletin Municipal de Combronde qui paraîtra **début 2025**.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact en mairie avec Mme Bertin, Adjointe, qui s'occupe du suivi des dossiers sociaux.

Nouveaux ateliers organisés par le clic pour tous les seniors !



Initiation à la danse tango santé : 5 séances les jeudis de 15h45 à 16h45 du 07/11 au 05/12/2024 à la Maison du Peuple dans la cour de la Mairie.



Yoga : 10 séances de 10h à 11h les jeudis du 20 septembre au 06 décembre 2024, salle séniors (cour du judo sous l'église).



Sophrologie : 10 séances de 10h à 11h, les mardis du 17 septembre au 03 décembre 2024, salle séniors (cour du judo sous l'église).



Atelier nutrition : 3 séances de 9h à 14h, les mardis du 01 octobre au 15 octobre 2024, salle maison du Peuple dans la cour de la Mairie.

Les
ateliers
du Clic

Pour ces ateliers gratuits,
les inscriptions sont à
faire par téléphone
auprès du Clic de Riom
04 73 33 17 64

Maison
séniors

Vigilance
canicule

EN CAS DE MALAISES :

15



114

SMS



L'été arrive! La prévention canicule concerne toutes les tranches d'âges de la population

QUELQUES CONSEILS A SUIVRE :

- Aérer le logement au petit matin
- Fermer les volets et fenêtres en journée
- Se rafraîchir en buvant de l'eau très régulièrement
- Privilégier légumes et fruits frais aux repas
- Donner des nouvelles régulièrement à l'entourage : familles et amis
- S'inquiéter de la santé des personnes âgées qui vous entourent

Nous remercions par avance, tous les administrés qui voudront bien prévenir les services de la Mairie des cas de personnes en situation de détresse pendant la période des fortes chaleurs. Ayons un œil bienveillant sur nos aînés et nos voisins de tous âges.

ZOOM

SUR

UNE

ASSO

Combronde VTT

Interview de JP Dumas

Peux tu nous présenter le club?

Le club a été créé en 1992 par René Alves pour réunir des passionnés de VTT sur Combronde et les alentours. Le club est affilié à l'UFOLEP et il a pour but principal de se faire plaisir en roulant à plusieurs pour découvrir de nouveaux sentiers en VTT, Gravel ou vélo de route.

Qui sont les adhérents?

Les adhérents sont tous adultes et à majorité masculine entre 20 et 25. Plus de groupe enfants par manque d'encadrant.

Si je suis débutante avec un VTT électrique, je peux venir vous rejoindre?

Débutante non, il faut rouler un minium et aucun problème pour les VAE.

La Tazenat, elle rassemble chaque année de nombreux amoureux de VTT et de marche, comment expliques tu sa longévité et son succès?

La Tazenat est le grand rendez-vous de chaque année organisé tous les 8 mai depuis 1998 avec une année blanche en 2020 pour les raisons que l'on connaît. Depuis quelques années, des parcours randonnées pédestres ont été rajoutées aux randonnées VTT.

Cet évènement rassemble en fonction de la météo entre 800 et 1200 participants. Une vingtaine de sponsors et une cinquantaine de bénévoles nous permettent chaque année de pouvoir renouveler cette randonnée.

Cette randonnée est attendue par beaucoup en raison des parcours qui s'adressent aussi bien aux vététistes novices qu'aguerris dans les beaux paysages des Combrailles avec des ravitaillements bien achalandés et des bénévoles au top.

En dehors de ce bel événement, comment fonctionne le club?

Pour faciliter les échanges entre adhérents et pour évoluer avec son temps, un groupe WhatsApp a été créé sur lequel sont proposée des sorties en WE et en semaine en fonction des disponibilités de chacun.

Une sortie estivale est également organisée sur plusieurs jours pour découvrir d'autres départements ou régions.

Autre évènement ? Participez vous à d'autres courses ensemble? Quand vous réunissez-vous?

Le club essaie au maximum de participer aux différentes randonnées proposées dans le Département par d'autres clubs.

Le club se réunit en principe entre autres pour procéder à la distribution de nos tenues financées en parties par nos deux partenaires majeurs Les opticiens partenaires et l'entreprise Demay, également pour l'AG. Par la suite 1 réunion par mois jusqu'au 8 mai pour la préparation de «La Tazenat »

Comment vois-tu l'avenir de l'association?

Continuer à partager les sorties avec un maximum de personnes, essayer de convaincre les femmes que le club est ouvert à tous.



Chers combrondaires,

Certes la municipalité nous donne un aperçu positif de son action, mais des sujets d'actualité quotidienne très basiques restent en suspens, qui pourraient être traités rapidement. Par exemple, parlons circulation à Combronde : des tas de propositions simples ont été faites, restées sans discussion et sans suite. Pourquoi ne pas revoir le plan de circulation du bourg, la vitesse autorisée, le stationnement, l'état des infrastructures et plus particulièrement celui des routes ? Autre exemple : la sécurité ? Quid des vols ? Communication : la commune devrait proposer des réunions publiques afin de permettre aux Combrondaires de pouvoir s'informer sur les rôles des diverses commissions, ainsi que nouvellement sur les énergies renouvelables imposées par l'état.

Education : Pourquoi la loi de 2005 et la circulaire de 2011 sur l'enseignement de la marseillaise à l'école ne sont-elles pas appliquées à Combronde ?

Quant à la question environnement, propreté et salubrité : «no comment !»

A tous les combrondaires qui s'intéressent à la vie de la commune et qui souvent se contentent de contacter les élus, venez donc assister au conseil municipal : vous serez informés à la source, et vous pourrez vous exprimer ensuite à juste titre.

De très nombreux sujets vont être débattus prochainement : plan d'urbanisme, énergies renouvelables. Eolien, photovoltaïque en toiture, les ombrières (panneaux au sol), géothermie : pour l'aménagement de notre commune, des propositions ont été soumises et seront votées fin juin. Celles-ci seront consultables en mairie pendant les heures d'ouvertures jusqu'au 20 juin, ainsi que sur Facebook et sur le site de la commune.

Nous comptons sur vous, vous remercions de votre implication, et vous souhaitons un deuxième semestre 2024 plus paisible que le premier.

Myriam BRUNELLA, Patrick LAPARRAT

La parole est à l'opposition

Un évènement à fêter?

La commune de Combronde propose aux particuliers et aux associations, 2 salles en location ponctuelle.

Pensez à la location

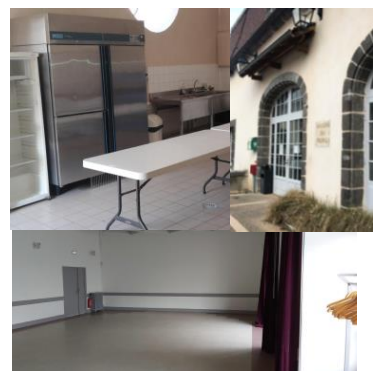
La location de salle est proposée aux habitants de Combronde et alentours.

de salle

La maison du peuple (cour de la mairie) :

Salle de réception de 100 m² (80 personnes assises) avec espace traiteur de 50 m² comprenant une cuisinière, deux grands frigos. (vaisselle non fournie). Tables & chaises disponibles.

Tarif : 300€/week-end.



La maison des associations (côté du stade) :

Grande salle d'activités de 251,50 m² dont parquet de danse (50 m²) (240 personnes assises) + une petite salle d'activités de 141,10 m² (120 personnes assises) - possibilité de jumeler les 2 salles. Podium de 43 m² Local traiteur de 50 m² comprenant : Un four de remise en température - Un meuble étuve - Une chambre froide - Un lave vaisselle - Plans de travail (vaisselle non fournie). Tables & chaises disponibles.

Tarif : 1000€/week-end.

Les réservations sont à réaliser auprès de la mairie.



Infos pratiques

La mairie de Combronde située 6 rue de l'Hôtel de Ville
vous accueille du lundi au vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Téléphone : 04 73 97 10 25
E-mail : commune-combronde@wanadoo.fr

Calendrier des festivités 2ème semestre 2024



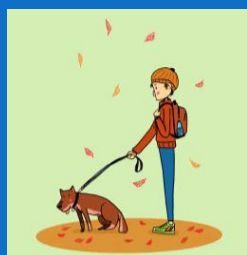
Le lundi, c'est jour de marché!

Tous les lundis, vos producteurs et commerçants sont présents au marché de Combronde de 8h à 12h30, place de la résistance .

Fruits, légumes, fromage et miel ou encore vêtements de quoi faire le plein de bonnes et belles choses 😊🛒



Rappel des clefs du bien vivre ensemble :



Déjections canines 🐕

Afin de laisser propre l'espace public, des distributeurs de canisacs sont à disposition sur plusieurs lieux de la commune. L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement interdit les déjections canines sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2ème classe soit une amende de 35€ pouvant être majorée par la commune.

Réglementation sur les bruits de voisinage 🛠️🔊🐔

L'article R. 1336-7 du Code de la Santé publique et l'arrêté préfectoral du Puy-de-Dôme du 16 avril 1991, modifié le 26 juillet 1994, art. 5, relatif aux bruits de voisinage, imposent des horaires afin de limiter les nuisances sonores telles que le bricolage (perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc.), le jardinage (tondeuses à gazon) ou toutes autres activités pouvant nuire à la tranquillité du voisinage (musique trop forte). Il est également important d'apporter une attention particulière à ses animaux chiens, chats, poules ou autres afin que ceux-ci ne nuisent pas à la tranquillité du voisinage par leur présence et les bruits qu'ils occasionnent.

Les horaires imposés sont donc :

- les jours ouvrables de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour la tranquillité de tous veuillez respecter cette réglementation.